



Changement de statut de Salaire en mission à Carte Blue / Salaire

Par **focus123**, le **05/01/2017** à **11:56**

Bonjour,

Je suis sur le Salarié en mission depuis jan 2012, mais en fait ma société m'a fourni CDI depuis le début.

J'ai déjà renouvelé mon visa une fois, et préfecture a donné titre de séjour jusqu'à feb2018. Maintenant, je veux changer ce statut de Salarié en mission à soit au Salarié ou à la carte bleue. Mon employeur veut m'aider dans cette situation, mais ils ne veulent pas que je voyage à mon pays, ils préfèrent si possible je renouveler ce statut en frace seulement.

Pouvez-vous nous aider?

Merci d'avance.

Par **snainoo**, le **05/01/2017** à **14:39**

Bonjour,

Je suis dans le meme cas que vous, je suis salarié Tunisien en mission en France depuis un an, j'ai ma carte de séjour salarié temporaire valide 3 ans et j'ai une proposition de cdi ici et je souhaite faire le changement de statut en salarié français. est ce que c'est possible de le faire ici tant qu'en ai en france ou il faut retourner à son pays pour refaire la procédure d'intégration avec la direccte et l'ofii pour avoir le visa D ?

Merci d'avance.

Par **Eyoub**, le **21/01/2017** à **01:50**

@snainoo,

Tu peux solliciter un titre de séjour pluriannuel CSP "passeport talent - salarié" si ton salaire est au moins égale à 2 fois le SMIC.

Toute la démarche s'effectue à la préfecture de ton lieu de résidence (l'autorisation de la Direccte n'est plus demandée)

Il n'y a évidemment pas lieu de quitter le territoire.

Contacte la préfecture pour plus d'info.

Je viens de faire la demande de changement de statut SEM->CSP, et ils m'ont donné un récépissé.

- Procédure:

<http://www.droit-de-la-formation.fr/vos-rubriques/actualites/actualite-juridique/carte-de-sejour-passeport-talent-conditions-de-delivrance.html?>

-Documents (cerfas):

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/layout/set/print/Demarches-administratives/Accueil-Etrangers/Titre-de-sejour-Personnes-majeures/Listes-de-pieces-a-telecharger>

Courage!